

Communiqué de presse

Paris / Luxembourg, le 16 mars 2015

Carmignac complète son offre

Carmignac crée une classe d'action de distribution mensuelle de son fonds Carmignac Portfolio Patrimoine

Carmignac lance pour les investisseurs en quête de revenus réguliers, de nouvelles parts du Fonds Portfolio Carmignac Patrimoine qui visent à délivrer un dividende de 5% par an distribué sur une base mensuelle.

Pour atteindre cet objectif, ces nouvelles classes d'actions de Carmignac Portfolio Patrimoine adoptent la même approche que le Fonds phare de la maison, Carmignac Patrimoine, à savoir une gestion flexible qui repose sur trois moteurs de performance (actions internationales, obligations internationales, devises) investis sans contrainte de zone géographique, de secteur ou de taille de valeur, un processus de gestion et une stratégie d'investissement éprouvés. Le fonds s'appuie sur l'expertise reconnue d'Edouard Carmignac sur la partie actions et de Rose Ouahba sur la partie obligataire, ainsi que sur l'apport de l'ensemble de l'équipe de gestion. Depuis sa création il y a 25 ans, Carmignac Patrimoine affiche une moyenne historique de performance annualisée de 9%² et a démontré sa capacité à minimiser les fluctuations du capital de ses clients dans les périodes de fortes turbulences des marchés.

Avec cette nouvelle offre proposée aux épargnants mais aussi aux investisseurs institutionnels en quête de rendement, Carmignac réaffirme son statut de gérant d'actifs engagé à fournir un service de qualité au travers d'une offre adaptée aux besoins de sa clientèle internationale.

Cette gestion performante et ouverte à tout type d'investisseurs par l'intermédiaire de ses nombreux distributeurs partenaires permet à Carmignac de disposer aujourd'hui d'une clientèle d'un million de personnes en Europe.



Contacts presse:

CARMIGNAC GESTION

Marie VANBREMEERSCH

Tél: +33 1 70 92 33 85

mvanbremeersch@carmignac.com

CITIGATE DEWE ROGERSON

Ari LEVINE

Tél: +33 1 53 32 84 71

ari.levine@citigate.fr

Alison EMRINGER

Tél: +33 1 53 32 78 91

alison.emringer@citigate.fr

A propos de Carmignac

Fondé en 1989 par Edouard Carmignac, Carmignac figure aujourd'hui parmi les premiers gestionnaires d'actifs européens. Le capital de la société est détenu à 100% par les gérants et les employés, une structure d'actionnariat stable qui permet d'assurer la pérennité de la société et témoigne de son esprit d'indépendance. La liberté offerte par cette valeur fondamentale est synonyme de gestion de portefeuille fructueuse sur le long terme.

Carmignac affiche un encours sous gestion de plus de 50 milliards EUR et a développé une gamme de fonds compacte, couvrant toutes les classes d'actifs (fonds actions, obligataires et diversifiés) visant à offrir aux investisseurs des rendements réguliers et une faible volatilité. Carmignac Patrimoine, son fonds mixte international vedette, a notamment généré des performances positives en 2000, 2002 et 2008, lorsque les marchés se sont effondrés. Depuis son lancement en 1989, le fonds a enregistré une performance annualisée de 9%². Les fonds sont activement commercialisés dans 12 pays européens : la France, le Luxembourg, la Suisse, la Belgique, l'Italie, l'Allemagne, l'Espagne, les Pays-Bas, l'Autriche, la Suède, le Royaume-Uni et l'Irlande. Dans le cadre de son expansion internationale, Carmignac est présent au Luxembourg, à Francfort, à Milan, à Madrid et à Londres. Tous ses fonds destinés aux investisseurs professionnels sont en outre enregistrés à Singapour.

¹ Le taux de dividende mentionné est un taux annuel, payable mensuellement, calculé sur la valeur liquidative de clôture de l'année précédente. Ce taux est fixé annuellement par le conseil d'administration de la SICAV, il n'est pas garanti. Il a été fixé à 5% pour l'année 2015. Il est révisable en cours d'année sans préavis, en fonction de la performance et des revenus du fonds. Si les revenus du compartiment (coupons des obligations et dividendes des actions sous-jacentes) sont insuffisants pour délivrer le taux de 5% annuel, les distributions mensuelles versées par le compartiment pourront être prélevées sur les plus-values, à défaut, elle peuvent avoir pour effet de diminuer le capital initialement investi.

² Les performances passées n'offrent aucune garantie de résultats futurs. Le fonds est exposé au risque de perte de capital. Toutes les performances sont exprimées sur une base nette des frais de gestion. Performances à fin février 2015.